



SICOMEN
IMAGE ET SERVICES

*Une entreprise adaptée
au service de votre image.*

La première impression est souvent la bonne, l'image d'une entreprise est primordiale.

Fort d'un effectif de plus de 100 personnes et de 4000m² d'atelier, le groupe SICOMEN Image & Services vous apporte une offre globale et des solutions adaptées dans les domaines suivants:

Communication visuelle

- Signalétique extérieure et intérieure (totem, plaques et panneaux, etc.).
- Impression Numérique grand format (bâches, adhésifs, kakemonos, etc.).
- Communication interne (tableaux, indicateurs, consignes, etc.)
- Plaques gravées (gravure laser ou mécanique, gravure braille, etc.)
- Marquage laser sur objet (crayon, porte clefs, etc.).
- Confection de vêtements et accessoires (sacs, brassards, etc.) ,personnalisation.

Nettoyage et services associés

- Nettoyage industriel : vitrerie, sols, machines, parking, bardage, etc.
- Réaménagement et/ou remise en état de locaux.
- Entretien (espaces verts, tontes...), maintenance (éclairage, nettoyage...).
- Pose signalétique, marquage au sol, etc.
- Prestations sur site client, aide au recrutement TH.

Sous-traitance

- Métallerie (découpe, cisailage, poinçonnage, pliage, soudure, etc.).
- Travail de matériaux plastiques (découpe, pliage, soudure Ultra Son, etc.).
- Assemblage, montage, personnalisation, conditionnement.
- Logistique et livraison.

Notre vocation:

- Favoriser l'évolution professionnelle de nos salariés reconnus avec efficacité réduite et ainsi dépasser leur handicap.
- Apporter à nos clients une réponse professionnelle à leurs besoins et une image éthique humaine.

Nos partenaires:

- Grands groupes industriels (Valeo, Arcelor, Trigano, etc.).
- Entreprises de services (banques, telecom, etc.).
- BTP (Vinci, ETDE, etc.).
- Collectivité (Conseil Général, etc.)

Les avantages d'une E.A.

SICOMEN, en tant qu'entreprise adaptée et, de part ses nombreuses offres de services, peut aider votre établissement à s'exonérer d'une partie de la taxe AGEFIPH, en vous délivrant une attestation d'équivalence d'emploi d'unités bénéficiaires correspondant au marché réalisé dans l'année.

Cette attestation, qui vous est transmise annuellement, indique le nombre d'unités bénéficiaires calculées de la façon suivante:

$$UB = \frac{(\text{Prix total hors taxe}) - (\text{Coût matières premières})}{(2000 \times \text{SMIC horaire en vigueur au 31/12/an})}$$

Exemple de 3 simulations suivant le coefficient correspondant à la taille de votre établissement:

Taille de l'entreprise	Exemple d'effectif	Obligation d'emploi salariés handicapés	Coeff (4)	Taxe due si obligation d'emploi non remplie (1)	Exemple achat de main d'oeuvre	Unités bénéficiaires	Taxe restant due (2)	Gain pour l'entreprise (3)	% Gains/CA MO
20 à 199 salariés	100	6	400	22 560 €	50 000 €	2.66	12 558 €	10 002 €	20%
200 à 749 salariés	300	18	500	84 600 €	50 000 €	2.66	72 098 €	12 502 €	25%
750 salariés et plus	750	45	600	253 800 €	100 000 €	5.32	223 795 €	30 005 €	30%

(1) Taxe due: Coeff x SMIC x Nombre salariés handicapés manquants.

(2) Taxe restant à payer: Coeff x SMIC x (obligation salariés handicapés - unités bénéficiaires).

(3) Gain: Coeff x (Achat Main d'œuvre à Entreprise Adaptée) / 2000

(4) Coeff: Lié à la taille de l'entreprise.

Nota: Gains limités à l'équivalent de 50% de l'obligation.

(*) NB: Éléments, formules et calculs donnés à titre indicatif suivant textes en vigueur au 31/12/2012